

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2020

Convocation le 01/10/2020

Etaient présents : Joel Bonnet, Jonathan Caffyn, Jean-Paul Challancin, Jocelyn Fiat, Bruno Julien, Marc Lyko arrivé à 20h50, Hervé Ravel, William Savoye, Nicole Collin, Audrey Gonson, Carole Ladreit, Agnès Monnet, Evelyne Roibet arrivée à 20h20, Noelle Sarrola.
Le quorum étant attend, l'assemblée peut valablement délibérer, M. Jocelyn Fiat a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de séance : 20h00

Ce compte rendu est visible sur le site communal, et affichée en mairie

La validation du compte rendu du précédent conseil municipal se fera lors du prochain conseil municipal.

Chaufferie :

L'entreprise de maintenance pour la chaufferie est intervenue et préconise de changer une pompe.

Ce mardi 06/10 tous les appartements sont chauffés.

La salle polyvalente chauffée depuis mardi 06/10 matin, la cantine reste encore un peu fraîche selon les dires des enfants.

Un conseiller aura accès à la gestion informatique de la chaufferie à distance et/ou depuis la mairie.

Accès site web :

La facture a été payée pour un an

Il reste à changer le propriétaire du domaine et de l'hébergement web en faveur de la commune.

Village fleuri :

Lors de la visite du comité de « Villes et Villages Fleuris », il a été suggéré de changer les pots devant la mairie.

Il y a eu des conseils pour s'adapter au climat, comme par exemple penser aux essences de fleurs et arbres qui sont plus adaptés et qui demandent peu d'eau.

- > moins d'eau
- > temps d'arrosage en baisse
- > plantes plus vivaces, changer moins souvent

Lors de la visite du village, il a été constaté un manque d'unité pour le mobilier urbain.

Pour avoir une deuxième fleur, il y aurait peu d'effort à faire.

Ex : trouver une solution pour les poubelles, penser à l'entrée du village (p.ex un totem), embellir l'école, et aussi impliquer l'école et son équipe enseignante.

Borne électrique voiture :

En discuter lors des réunions avec les communes voisines.

Faire éventuellement le dossier d'aide.

Lors du conseil, il a été suggéré d'avoir plutôt des bornes pour les vélos électriques (il y a de nombreux cyclistes qui passent par Geysans, une borne pourrait permettre à certains de faire de plus longues promenades).

Déneigement :

Il faut trouver une solution pour le déneigement, pour remplacer André MEGE qui le faisait. A ce jour, personne n'a été contacté, mais prochainement la commune pourra contacter certaines familles de Geyssans qui aurait l'équipement pour le faire.

Suggestion pour le Petit Journal de Geyssans → édition spéciale neige (conseil, rappel de l'utilisation du gros sel, son emplacement, déneiger ensemble les voix privées, etc...)

Subvention association :

Proposition d'une subvention 400 EUR pour l'Amicale des pompiers volontaires de Romans. Cette proposition sera votée lors du prochain conseil municipal.

Ecole :

Les dates des Conseils d'Ecole sont fixés :

- Vendredi 6 Nov, 18h00
- Mardi 23/02 18h00
- Mardi 8/06 18h00

André et Agnès représenteront la commune.

Rappel : le bureau des Ecureuils démissionne, une AG est prévue courant Novembre (date inconnue)

Réunion Commission Ecole pour anticiper AG Ecureuils :

Lundi 19/10 à 18h00

Réunion Commission déchets :

Lundi 19/10 à 20h00

Chaufferie :

Un devis est en cours pour le remplacement d'une pompe.

Une délibération sur la TVA pour le budget chaufferie est à prendre au prochain CM.

Food truck :

Un Food truck devrait s'installer sur la commune à partir de Novembre de 18h00 à 22h00 (vendredi ?)

« Petit boulanger » :

Le « Petit boulanger » (pains spéciaux) souhaite inclure Geyssans dans sa tournée. A ce jour, la commune n'a pas connaissance de son planning.

Arrêt de Bus aux Fayolles :

L'arrêt de car dans le sens Nord-Sud reste dangereux (manque de visibilité, manque d'espace pour que les passagers attendent le car), il y a eu une réunion avec différents acteurs (dont la commune, la DDE, Conseil Général, ...) pour réfléchir à une solution moins dangereuse notamment pour les enfants. 2 possibilités sont évoquées : en amont, sur la partie droite avec rajout de ligne blanche, ou plus en aval.

Lors du conseil, il a été question de pouvoir avoir des lampadaires solaires : ceci est prévu à l'emplacement actuel par le service éclairage public de l'agglo, il faut demander quand ce sera réalisé. Il faudra contacter les parents actuels et potentiellement les parents des futurs enfants concernés pour demander leur avis sur l'emplacement, mais aussi pour connaître le nombre d'utilisateurs.

Il y a été suggéré de fournir des brassards aux enfants, ils seront plus facilement portés que des gilets. Il y en a de disponible en mairie, un Info Geysans en avait fait mention et il en reste

Urbanisme :

DP division de parcelles aux Fayolles déposée :

- elle ne répond pas aux préconisations du PLU sur l'OAP (regroupement de l'accès et maison mitoyenne)
- une réunion avec l'architecte conseil de l'agglomération a eu lieu à ce sujet : des propositions de divisions plus adaptées ont été faites

Le pétitionnaire sera contacté à ce sujet.

Rappel sur l'entretien des haies (3m par rapport à l'axe), et pas plus de 2 mètres de hauteur en bord de terrain.

Ce sujet sera probablement rappelé à l'occasion du prochain Petit Journal de Geysans, et il est recommandé de tailler au plus près de sa limite.

Il s'agit d'une question de sécurité et de vision sur les routes.

Repas des anciens (> 65 ans) :

Le repas est annulé en raison du contexte sanitaire (COVID-19)

En remplacement, la commune pourrait des fournir des paniers repas.

(Pour rappel, il y a eu environ 70 repas servis en 2019).

Photocopieurs

Le contrat de maintenance des photocopieurs de la mairie arrive à échéance en mars 2021.

Il est question de voir les différentes offres pour continuer ou changer de prestataire.

Relancer la discussion avec les communes voisines pour faire un « marché groupé », et au passage inclure des achats groupés de papeterie etc... (initiative lancée lors du mandat précédent, en suspens depuis).

Il faut noter que la secrétaire de mairie est satisfaite avec le prestataire actuel, de plus, le devis effectué montrerait qu'il propose également les prix les plus intéressants pour la commune.

La commune se laisse le temps pour étudier les devis, et probablement confirmer le prestataire actuel.

Fin du conseil: 22h15